



PRIX DE THESE – ÉDITION 2019

APPEL A CANDIDATURES

Le prix de thèse de la Branche française de l'ILA a pour objet de récompenser, en vue de la publication, une thèse de doctorat constituant un travail de recherche approfondi et original **sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, et/ou du droit transnational**. La thèse doit être rédigée en langue française, sans considération du lieu de soutenance.

Ce prix s'adresse à tous les docteur(e)s ayant soutenu une thèse dans le courant de l'année 2018.

Pour sa troisième édition en 2019, le jury du prix est composé de :

- Saïda EL BOUDOUHI, Professeur à l'Université de Valenciennes
- Fabienne JAULT-SESSEKE, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Jean-Pierre MATTOU, Professeur à l'École Internationale de Droit Sorbonne – Assas (Président du jury)

Le prix est solennellement remis à l'occasion d'une réunion de la Branche française de l'ILA. Le lauréat de l'édition 2019 se verra offrir deux années de cotisation à la Branche française de l'ILA ainsi qu'une dotation de 500 euros à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

Le dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le formulaire de candidature communiqué en pièce jointe dûment complété, daté et signé ;
- un exemplaire de la thèse ;
- un résumé de la thèse de cinq pages maximum mettant en évidence que la thèse constitue un travail de recherche approfondi et original sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, et/ou du droit transnational ;
- une copie du rapport de soutenance si la thèse a été soutenue dans un pays qui connaît cette institution.

Dans un premier temps, le dossier de candidature doit être communiqué exclusivement par voie électronique (en quatre pièces jointes distinctes) au plus tard le 27 janvier 2019 par courriel au Directeur des Études de la Branche française de l'ILA (regis.bismuth@sciencespo.fr). Celui-ci procède à l'examen de la recevabilité des candidatures. Le résultat de l'examen de la recevabilité sera annoncé aux candidats avant le 3 février 2018.

Dans un second temps, les candidats retenus devront adresser par voie postale un exemplaire de leur thèse et des autres documents du dossier de candidature à chacun des membres du jury, au plus tard le 12 février 2019.

PRIX DE THESE DE LA BRANCHE FRANÇAISE DE L'ILA

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Coordonnées

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Profession :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel

Présentation de la thèse

Université ou établissement ayant délivré le doctorat :

Titre de la thèse :

Date de soutenance :

Mention obtenue :

Composition du jury :

Adresse électronique du président du jury :

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus indiqués et déclare accepter le règlement du prix de thèse de la Branche française de l'ILA

Fait à :	Le :
----------	------

Signature :